

E-COMMERCE :

Comment s'y prendre pour créer son site internet et vendre en ligne

Offrant aux vendeurs et aux consommateurs de nouvelles possibilités de communication, d'économie et d'expansion, le commerce électronique (ou l'e-commerce) a le vent en poupe. Certains commerçants débutent leurs activités en recourant directement à cette nouvelle technique de vente, tandis que d'autres, commerçants traditionnels, décident de se lancer dans cette nouvelle approche de leur métier.



Toutefois, si l'e-commerce ouvre des horizons extraordinaires, il convient de s'y préparer et de veiller au respect de certaines règles...

Monsieur Didier Wilmart, gérant de la SPRL W GRAPHIC, implantée à Casteau (Hainaut), active depuis plus de 20 ans dans le domaine de la publicité et plus particulièrement dans la pose de lettrage en vinyle sur véhicules, vitrines, panneaux et autres surfaces, s'est récemment lancé avec succès dans l'aventure du commerce électronique. Vitrines l'a interviewé afin qu'il nous fasse partager son expérience...

Au départ propriétaire d'un site de présentation de vos produits (www.wgraphic.be), vous avez récemment créé un second site de vente en ligne (www.nicesticker.be). Pourquoi avez-vous décidé de vous lancer dans l'e-commerce ?

W-Graphic s'adresse principalement aux sociétés et aux indépendants. Nous avons voulu proposer un produit actuel et neuf qui entre parfaitement dans notre gamme d'activités (lettrage, publicité, etc...) mais qui s'adresse cette fois surtout aux particuliers. L'e-commerce nous a semblé être le canal de vente parfait pour lancer notre gamme de stickers muraux, étant donné qu'il permet – à moindre coût – d'atteindre potentiellement des millions de clients. Aussi, le site permet à l'internaute de tester son sticker favori dans la couleur et le format de son choix en fonction de son propre intérieur. Je crois que ce côté interactif et ludique est très important pour la vente en ligne. Le client doit sentir que c'est lui qui a la main!

Avant de démarrer son activité de vente en ligne, le commerçant doit effectuer diverses démarches : choisir et enregistrer un nom de domaine internet, concevoir

